



Règlements Championnat M11 d'Indre et Loire **Saison 2019-2020**

Le championnat M11 sera constitué de 7 journées de championnat, plus une journée supplémentaire lors des finales départementales (16 Mai 2020). La catégorie M11 évoluera uniquement dans un championnat en 2 contre 2. Deux formes de jeu seront proposées pour la catégorie :

- **Niveau 1 :**
2 vs 2 sans blocage, rotation au service tous les 3 services. (Jeu normal)
Service tennis / cuillère
- **Niveau 2 :**
2 vs 2 avec blocage possible sur **la deuxième touche (la passe)**.
Le joueur doit jouer son ballon à l'endroit où il l'a bloqué. Il ne peut pas se déplacer avec le ballon dans les mains, mais pivotement toléré. Renvoi obligatoire vers son partenaire en « attrapé/lancé » (du bas vers le haut). Pas de jeu en deux touches de balle si blocage de la deuxième touche. Le renvoi chez l'adversaire sur la troisième touche doit être direct, pas de possibilité de bloquer à nouveau.
Autorisation du service grenouille (lancé du bas vers le haut), pour les plateaux : 1 / 2 / 3 (jusqu'à Noël)
Rotation au service tous les 3 services.

Les matchs se dérouleront sur un terrain de 4,50m par 4,50m, et une hauteur de filet à 2m. Le service s'effectue derrière la ligne de fond. Un tracé des terrains pourra être réalisé par le club recevant. A la fin de chaque plateau, les feuilles de matchs ainsi que tous les sifflets « poire » doivent être remis au responsable du CD 37 présent sur le plateau.

Les équipes sont composées de 2 ou 3 joueurs (2 + 1 remplaçant). Les équipes ne sont pas nominatives. La semaine avant le plateau, les référents de chaque club doivent annoncer par mail à l'adresse suivante romain.advolley37@gmail.com, le nombre d'équipe engagée et le niveau de jeu (jeudi soir au plus tard précédent le plateau).

L'arbitrage sera assuré par une équipe de la poule ne jouant pas, et encadré par une personne référente du terrain où se déroule le match. A l'issue de chaque journée, les équipes récolteront des points en fonction de leur classement et du niveau de jeu. Seule la 1^{er} journée n'attribuera pas de point, et servira de brassage pour le début du championnat.

Attribution des points de la journée 2 à 7

	Niveau 1 (coefficient 2)	Niveau 2 (coefficient 1)
1^{er}	15	15
2eme	14	14
3eme	13	13
4eme	12	12
5eme	11	11
6eme	10	10
7eme	9	9
8eme	8	8
9eme	7	7
10eme	6	6
11eme	5	5
12eme	4	4
13eme	3	3
14eme	2	2
15eme	1	1

Attribution des points pour la finale départementale (16 Mai 2020)

	Niveau 1 (coefficient 2)	Niveau 2 (coefficient 1)
1^{er}	20	20
2eme	17	17
3eme	15	15
4eme	13	13
5eme	11	11
6eme	10	10
7eme	9	9
8eme	8	8
9eme	7	7
10eme	6	6
11eme	5	5
12eme	4	4
13eme	3	3
14eme	2	2
15eme	1	1

S'il y a plus de 15 équipes par niveau, les équipes après la 15eme place se verront attribuer

toutes 1 point. En fonction du nombre d'équipe engagé, il y aura 2, 3 ou 4 poules par niveau avec un système de montée/descente. En revanche, il n'y a pas de montée/descente par niveau.

Une équipe terminant première au niveau 2, ne montera pas au niveau 1, sauf si le club souhaite faire monter l'équipe au niveau 1.

Un classement général sera tenu à jour après chaque plateau.

Les résultats des matchs seront à retrouver sur le site du comité départemental (<http://www.cd37-volley.fr>) le lundi ou mardi suivant le plateau.

Les plateaux M11 se dérouleront le samedi après-midi, sur le créneau horaire suivant : 15h30 – 17h30. Les enfants et entraîneurs sont attendus pour 15h15, soit 15 minutes avant le début du plateau.